

**Zitiervorschlag:** Jacques-Vincent Delacroix (Hrsg.): "XXIV. Discours.", in: *Le Spectateur français avant la révolution*, Vol.1\024 (1795), S. 194-199, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, [hdl.handle.net/11471/513.20.4133](https://hdl.handle.net/11471/513.20.4133)

Ebene 1 »

## XXIV. DISCOURS.

### *Sur les Hôpitaux.*

**Ebene 2 »** DANS un état où tous les plaisirs s'achètent, où le bonheur reflue sans cesse vers l'opulence, où le repos n'est que pour le riche, où les honneurs se vendent, où l'on acquiert avec de l'argent le titre de noble, c'est-à-dire, le droit de mépriser celui qui ne l'est pas dans un état où le pouvoir se laisse souvent éblouir par l'éclat de l'or, et dédaigne la [195] misère, c'est sans doute un grand malheur que d'être né pauvre. En vain auroit-on reçu de la nature une face belle et fière, une stature noble et vigoureuse, une démarche libre et assurée ; en vain, auroit-elle donné un cœur plein de courage et de générosité, un esprit vif et enjoué ; enfin, tout ce qui sembleroit promettre à l'homme d'heureux jours, si ses ancêtres ne lui ont pas laissé de domaines étendus, le bonheur le fuira, la peine et la misère environneront son être, et il ne pourra leur échapper qu'en se réfugiant dans le sein du vice. La force qu'il aura reçue ne fera que doubler sa charge ; sa taille ne servira qu'à le faire remarquer par de vils enrôleurs ; peut-être n'échappera-t-il à la tyrannie des armes que par la honte de la servitude ; son esprit ne lui découvrira que l'injustice et la bisarrerie des conventions humaines ; son cœur bon, généreux, ne le rendra que plus sensible aux outrages et à l'ingratitude de ses tyrans.

Quand on considère tout ce que les arts ont inventé pour l'opulence, et que l'on observe ensuite ce que l'humanité accorde à la misère, on est tenté de croire que les riches sont les dieux de la terre, et que les pauvres [196] ne sont que des bêtes de somme dévouées au travail et à l'humiliation. Il n'y a pas jusqu'aux secours qu'on leur donne, qui ne soient souvent plus cruels que les maux dont on veut les guérir. Oui, l'animal qui veille à la sûreté de nos jours, et partage nos plaisirs destructeurs, celui qui franchit pour nous les intervalles et nous évite la peine de marcher, sont mille fois moins à plaindre dans leurs maladies, que le mercenaire qui va, sans appui, chercher dans un hôpital, du soulagement à ses maux.

Un homme à qui l'on apprendroit qu'il y a des asyles où l'indigent qui souffre trouve des médecins, de chirurgiens, des gardes qui ne lui vendent, ni leurs avis, ni leurs pansemens, ni leurs remèdes, ni leurs soins, ne pourroit refuser son éloge à des établissemens si utiles. Mais, si son admiration le conduisoit dans ces salles immenses où l'humanité, rangée sur deux colonnes, est aux prises avec la mort, et en respire l'air ; s'il voyoit dans le même lit quatre malades ensemble ; si on lui faisoit remarquer que sous la même couverture repose souvent la pulmonie, l'hydropisie, la fièvre putride, et quelquefois la mort même, ses yeux ne se dé-[197]tourneraient-ils pas avec horreur d'un spectacle aussi affligeant ? N'en voudroit-il pas à l'opulence d'être si cruelle, jusques dans ses bienfaits ?

L'artisan, atteint d'une maladie mortelle, n'a souvent besoin, pour revenir à la vie, que de respirer un air libre et salutaire, que de prendre des alimens légers, que de goûter un sommeil doux et paisible. Mais si, à l'exemple du cruel Mésance, on le place à côté d'un cadavre ou d'un malade qui transpire, alors il a le droit de reprocher aux hommes leur pitié aveugle et meurtrière ; il peut dire à ceux qui dirigent ces riches hôpitaux : pourquoi m'avez-vous abandonné à la compassion du maître qui m'employoit, de la femme charitable qui me secouroit ? Mes plaintes eussent peut-être ému le cœur du riche qui me logeoit : maintenant que mon sang est corrompu par l'air que je respire, on le fait jaillir de mes veines entr'ouvertes, on épuise mes forces, et je ne vis que par elles ! Lorsque vous m'aurez éconduit foible et languissant, où irai-je ? que deviendrai-je ? Si je meurs, hélas ! vous n'aurez avancé que le terme de mes maux, mais ces enfans, que les bras de leur [198] père nourrissoient, qui les aidera à supporter la vie ? . . .

Il n'y a pas d'établissement qui intéresse peut-être plus l'état, qui mérite davantage d'attacher son œil surveillant, que les hôpitaux. Cela est si vrai, que l'on en a confié l'administration à ce que le clergé a de plus éminent, et la magistrature de plus distingué ; néanmoins, malgré leur amour et leur zèle pour l'humanité, il est certain que le malade court encore plus de danger dans un hôpital que sur son grabat, et peut-être seroit-il à souhaiter que l'on rasât ces funestes édifices, pour en détourner les richesses vers les malheureux qui souffrent ; mais ne seroit-il pas possible d'empêcher que le mal ne sortit du sein même de la bienfaisance ?

Il n'y a déjà que trop long-temps que l'on a fait comprendre que l'hôpital d'une grande ville doit avoir une exposition aérée ; qu'il seroit à souhaiter qu'on le divisât en plusieurs bâtimens, séparés par des cours immenses ; que l'on donnât dans les salles le courant d'air le plus libre ; qu'elles fussent, ou assez vastes, ou assez multipliées, pour que l'homme, que la douleur y amène, n'eut à souffrir que de ses maux, et fut seul dans son lit. Mais, [199] chez un peuple qui ne s'occupe que de fêtes, que d'embellissemens, qu'il y a loin d'un projet utile à son exécution ! Combien d'hommes périront avant que l'hôtel-dieu de Paris ne soit que le dépôt des blessés ou des malades, trop foibles pour pouvoir supporter un transport éloigné !

On paroît dans ce moment tout occupé du projet de faire bâtir de nouvelles salles de spectacle : l'humanité ne devoit-elle pas songer à adoucir ses malheurs avant de multiplier ses plaisirs ? « Ebene 2 « Ebene 1